

Niveau 5

La formation est inscrite au RNCP et éligible au
Compte Personnel de Formation

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière exerce ses missions en autonomie, dans le respect des procédures internes de l'établissement, en fonction de la nature et des cahiers des charges des prestations.

Public et prérequis

Salariés

Demandeurs d'emploi

Prérequis

Niveau bac recommandé

Titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article L.223-1 est expiré

Être âgé d'au moins 20 ans

Certificat médical en cours de validité attestant que les conditions d'aptitudes physiques mentionnées à l'article R.212-2 du code de la route sont remplies.

Avoir un casier judiciaire vierge, bulletin N° 2, afin de remplir les conditions de moralité (Selon articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route, vérifiées par les services Préfectoraux du département de domicile

Modalités

En alternance

Présentiel

Durée

1239 heures

- 959 heures en centre
- 280 heures en entreprise

Lieu

15 rue Gustave Eiffel 11110 Coursan

Date et délai d'accès

Variable en fonction des sessions programmées et du nombre d'inscrits.

Nous consulter !

Accessibilité PSH

Un accompagnement personnalisé peut être mis en place pour les personnes en situation de handicap.

Notre centre dispose de 2 référents handicap.

Objectifs

Accéder à une certification professionnelle de niveau 5 en validant 2 blocs de compétences :

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Recrutement

- Positionnement
- Questionnaire de motivation, connaissance du métier visé, de la certification visée, maîtrise de l'écrit et calculs de base
- Entretien individuel
- Demande d'inscription pour les titulaires du CPF

Validation de la formation

Le candidat est évalué par un jury (composé de professionnels) habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé du travail.

- Obtention du titre professionnel ou validation partielle
- Certificat de réalisation à une formation professionnelle continue

Les débouchés

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
Coordinateur d'enseignants

Poursuite de parcours

- CCS deux roues
- CCS groupe lourd
- Titre Pro FMSE

Pas de passerelle possible pour cette formation

Tarif et financement*

La formation est inscrite au RNCP, date d'enregistrement de la certification
08/03/2021

Formation éligible au CPF

Session titre : 9158€

Session CCP 1 : 7184€

Session CCP 2 : 3741€

D'autres financements sont possibles selon votre situation.

N'hésitez pas à nous contacter

Évaluation pendant la formation

Évaluations des connaissances et compétences à acquérir

Évaluations consignées dans le livret ECF

Évaluations des pratiques professionnelles

Programme de la formation



Période d'intégration et tronc commun

Accueil et présentation de la formation

L'environnement de la sécurité routière et de la conduite routière

Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière

BLOC 1 - Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation

Animer une séance collective de formation à la sécurité routière

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger

Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants

Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier

Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

BLOC 2 - Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation

Construire et préparer une action de sensibilisation

Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement

Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

BLOC - Période d'immersion en entreprise

2 périodes de stage en entreprise - 280 h

BLOC 4 - Préparation à la certification

Examen blanc

Rédaction du Dossier Professionnel

BLOC 5 - Compétences transversales*

Dynamique emploi/formation

Culture numérique

Soft-skills

Transition écologique et énergétique

Méthodes pédagogiques

